

Informations sur les risques majeurs

Prévenir pour mieux réagir



Hôtel de ville
97129 LAMENTIN



0590-25-36-25
0590-25-36-09



<https://villelamentin971.fr>



Ville Lamentin Guadeloupe

Service Prévention des risques majeur-Hygiène et Sécurité

Le risque inondation



**Dlo ka
monté**



Fò nou préparé pou nou paré
Livret à conserver

Le risque inondation

Plusieurs types d'inondations peuvent se produire à Lamentin : les crues torrentielles dans les ravines, les débordements des cours d'eau, les ruissellements urbains.

Avant l'inondation

- ⇒ Informez-vous sur le risque, sa fréquence, importance (mairie, préfecture, services de l'Etat)
- ⇒ Vérifiez les garanties de votre contrat d'assurance
- ⇒ Préparez votre kit d'urgence
- ⇒ Suivez l'évolution de la situation : radio, réseaux sociaux, Météo France...
- ⇒ Vérifiez que vos proches sont informés du danger

Pendant l'inondation

À l'annonce de la montée des eaux

- ⇒ Eloignez-vous des voies immergées : ne vous y engagez ni en voiture, ni à pied. Respectez les déviations
- ⇒ Fermez portes, soupiraux, aérations... pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts
- ⇒ Coupez l'électricité et le gaz pour éviter électrocution et explosion
- ⇒ Montez dans les étages avec votre kit de survie



Réponses

Question 1 : Parmi les types d'inondation, on trouve **A-B-D-E-F**

Question 2 : Il est très compliqué de savoir si notre maison est exposée à un risque naturel notamment au risque d'inondation **FAUX**

Question 3 : Si votre habitation est exposée à des crues rapides ou torrentielles, aménagez une zone de refuge **C**

Question 4 : La prévention des inondations est impossible **FAUX**

Question 5 : Prévoyez un kit de survie qui doit impérativement contenir **A-B-C-E-H-I-J-L-M-N-O-P**

Question 6 : En cas de risque de crue, vous pouvez être prévenu par : **A-B-D-E**

Question 7 : En cas d'alerte de crue, je dois me protéger ainsi que mes proches. Les réflexes qui sauvent sont : **B-D-E-F**

Question 8 : Après la crise **C**

Question 7 : En cas d'alerte de crue, je dois me protéger ainsi que mes proches. Les réflexes qui sauvent sont : (plusieurs réponses possibles)

- A. Aller chercher les enfants à l'école en cas de crue brutale
- B. Fermer la porte sauf cas particulier (crue torrentielle)
- C. Aller chercher la voiture au garage/parking
- D. Couper l'électricité et le gaz
- E. Monter dans les étages
- F. Ecouter la radio
- G. Aller à pied en voiture dans une zone inondée

Question 8 : Après la crise

- A. J'attends que mon assureur me contacte
- B. Je range et je nettoie avant de contacter mon assureur
- C. Je contacte rapidement mon assureur et ses services d'assistance éventuels (en fonction de ma garantie)



A l'arrivée des eaux

- ⇒ Fuir immédiatement en prenant vos papiers d'identité
- ⇒ Gagner au plus vite les hauteurs
- ⇒ Ne revenez pas sur vos pas
- ⇒ N'allez pas chercher les enfants à l'école
- ⇒ Signalez votre présence si vous êtes isolé

Pour attendre les secours

- ⇒ Ecoutez votre radio de proximité
- ⇒ Tenez-vous prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités
- ⇒ Prenez vos papiers d'identité et si possible fermez votre habitation
- ⇒ N'allez pas en voiture ou à pied dans une zone inondée
- ⇒ Ne restez pas dans votre véhicule, il risque d'être emporté

Après l'inondation

- ⇒ Aérez et désinfectez les pièces
- ⇒ Assurez-vous de l'accessibilité de votre logement en suivant les consignes des services de secours
- ⇒ Ne rétablissez l'électricité et les autres réseaux qu'après vérification technique des circuits
- ⇒ Evitez de consommer l'eau du robinet avant avis favorable de la mairie
- ⇒ Faites l'inventaire des dommages et prenez contact avec votre assurance.
- ⇒ N'allez pas en voiture ou à pied dans une zone inondée
- ⇒ Ne restez pas dans votre véhicule, il risque d'être emporté

Les bons réflexes face aux inondations



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



Évitez d'utiliser votre véhicule

Question 5 : Prévoyez un kit de survie qui doit impérativement contenir (plusieurs réponses possibles)

- A. Eau
- B. Outils de base
- C. Nourriture de secours
- D. Du fil et une aiguille
- E. Lampe de poche
- F. Lunettes de soleil
- G. Chapeau
- H. Bougies
- I. Radio
- J. Trousse médicale
- K. Boussole
- L. Double des clés de maison
- M. Double clés de voiture
- N. Papiers d'identité
- O. Téléphone portable
- P. Argent liquide et/ou carte de crédit

Question 6 : En cas de risque de crue, vous pouvez être prévenu par : (plusieurs réponses possibles)

- A. Les radios locales
- B. Les sirènes du Réseau Nationale d'Alerte
- C. Les pompiers
- D. Une alerte SMS
- E. Les réseaux sociaux

QUIZ : Testez vos connaissances

Question 1 : Parmi les types d'inondation, on trouve (plusieurs réponses possibles)

- A. Débordements de cours d'eau en plaine
- B. Remontée de nappe phréatique
- C. Tuyau d'évacuation percé
- D. Crues torrentielles
- E. Ruissellement
- F. Submersion marine
- G. Toiture endommagée

Question 2 : Il est très compliqué de savoir si notre maison est exposée à un risque naturel notamment au risque d'inondation

Vrai

Faux

Question 3 : Si votre habitation est exposée à des crues rapides ou torrentielles, aménagez une zone de refuge (plusieurs réponses possibles)

- A. Dans le jardin
- B. Dans la cave
- C. A l'étage

Question 4 : La prévention des inondations est impossible

Vrai

Faux



Ecoutez la radio pour connaître les consignes des autorités.



Coupez le gaz et l'électricité



Montez à pied dans les étages



Fermez et sécurisez les portes, fenêtres, aérations..

Malè paka avèti

Préparez votre kit de survie



- **Une radio** avec piles à contrôler régulièrement
- **Une lampe de poche** (avec piles à contrôler régulièrement, ou si possible avec dynamo)
- **Un couteau** type couteau Suisse,
- **Une petite trousse de secours** (désinfectant, compresses, pansements, paracétamol, bandelettes, anti diarrhéique, ainsi que vos médicaments de traitement en cours),
- **Eau** pour 3 jours : 12 litres par personne (à renouveler régulièrement),
- **Nourriture** (barres de céréales, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc)
- **Articles d'hygiène** (dentifrice, brosses à dent, savon, protections hygiéniques, papier toilette...)
- **Des couvertures de survie** et des bâches plastiques,
- **Une copie de vos papiers d'identité**, des factures, des objets de valeur (pour l'assurance) et de vos titres de propriété),
- **La liste des numéros utiles**,
- Un peu **d'argent liquide** ou carte de crédit
- **Double des clés** de maison et de voiture,
- **Vêtements de rechange**
- **Des jeux divers** (domino, cartes, dés...)



Les démarches d'indemnisation

- ⇒ **Contactez votre assurance.** Reportez-vous à votre contrat, informez le Maire de la situation de sinistré
- ⇒ **Prenez des photos** des objets et zones inondés
- ⇒ **Ne jetez rien** avant le passage de l'expert
- ⇒ **Déclarez le sinistre** à votre assureur multi-risque habitation dès que vous en avez eu connaissance. Adressez votre déclaration **par lettre recommandée avec accusé de réception**
- ⇒ **Effectuez vos déclarations** auprès de votre assureur **dans les 10 jours après publication de l'arrêté de catastrophe naturelle** au Journal Officiel

Téléphones utiles



- 114** : Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
- 112** : Sapeurs-pompiers (portable)
- 18** : Sapeurs-pompiers (poste fixe)
- 15** : SAMU
- 17** : Police secours